

Marché du travail : hausse modérée du chômage en août

Au mois d'août 2025, le nombre de chômeurs-euses augmente (+109) pour atteindre 4'167 personnes. En parallèle, une légère diminution du nombre de demandeurs-euses d'emploi (-21) est relevée, avec un total de 6'298 personnes.

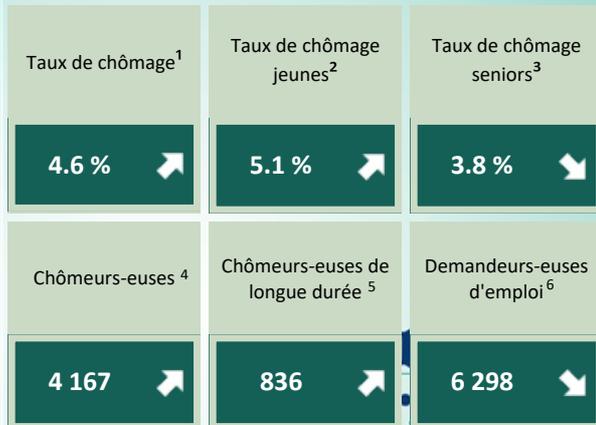
Le taux de chômage cantonal s'élève désormais à 4.6% (+0.1 pt par rapport au mois de juillet). Au niveau romand et national, une hausse de 0.1 pt est également observée avec des taux s'établissant respectivement à 4.0% et 2.8%.

Une évolution différenciée est constatée selon les tranches d'âge. Des hausses du nombre de chômeurs-euses dans le canton sont relevées chez les jeunes de moins de 25 ans (+14) ainsi que chez les personnes âgées de 25 à 49 ans (+99). Au contraire, les plus de 50 ans (-4) voient leur effectif diminuer légèrement au mois d'août. Ainsi, le taux de chômage des jeunes atteint 5.1% (+0.1 pt), tandis que celui des seniors demeure stable à 3.8%. L'augmentation chez les jeunes est habituelle durant cette période de l'année en raison de l'achèvement des formations.

Des hausses du nombre de chômeurs-euses sont constatées pour le commerce de gros et réparation d'autos et motos (+14), les activités spécialisées scientifiques et techniques (+13), la fabrication de produits métalliques (+12), l'horlogerie (+11), la fabrication d'équipements et machines (+11) et les autres activités manufacturières (+10). Aucune baisse notable n'a été enregistrée.

Le canton de Neuchâtel fait face à de nombreux défis, entre le ralentissement économique général et les incertitudes liées aux échanges internationaux, en particulier l'annonce par les États-Unis de droits de douane de 39% sur certains produits. Dans ce contexte, l'évolution de l'industrie et de l'emploi devra être observée avec une attention particulière au cours des prochains mois.

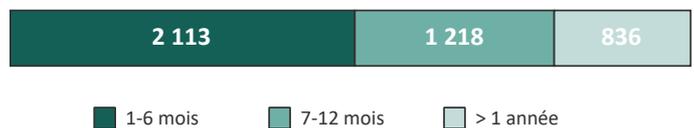
L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document



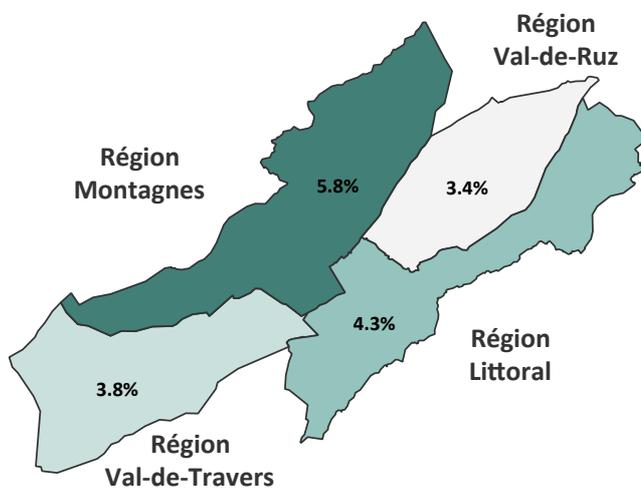
Taux de chômage

	Août 2025	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	4.6%	+0.1	+0.8
Suisse romande ⁷	4.0%	+0.1	+0.6
Suisse	2.8%	+0.1	+0.4

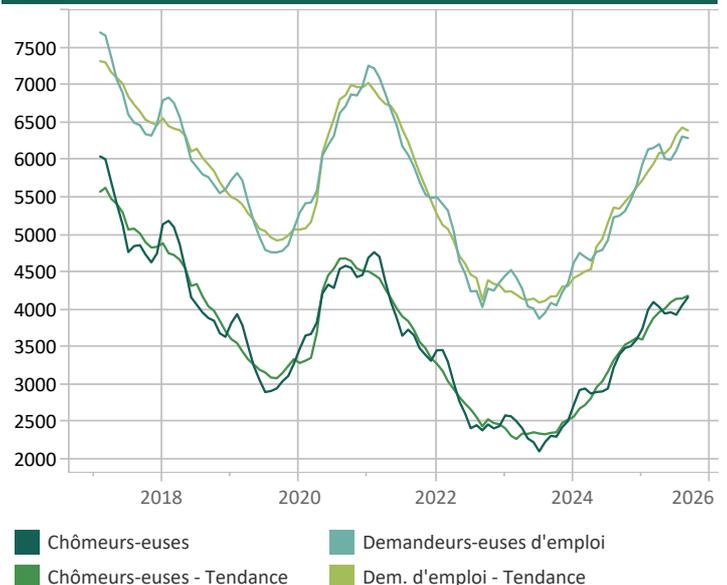
Nombre de chômeurs-euses selon la durée



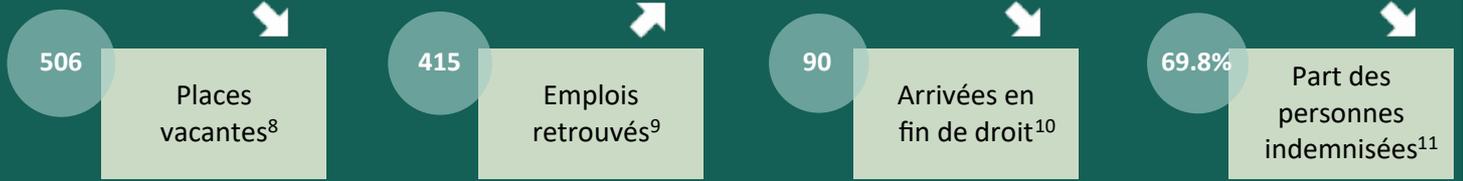
Taux de chômage selon la région



Évolution des effectifs

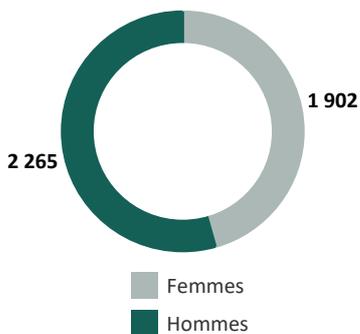


Chiffres clés et évolutions mensuelles

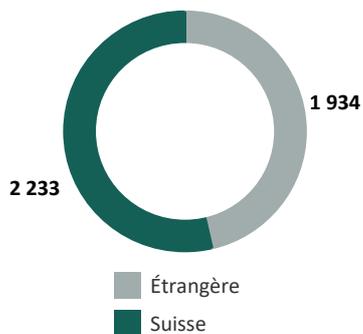


Profils des chômeurs-euses

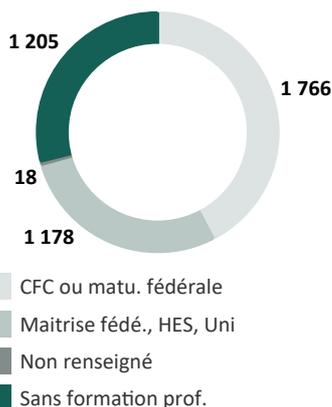
Selon le sexe



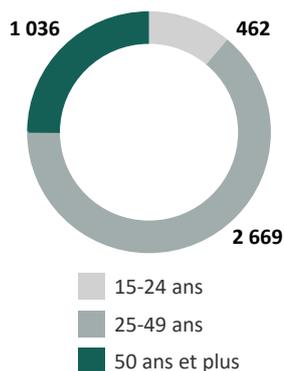
Selon l'origine



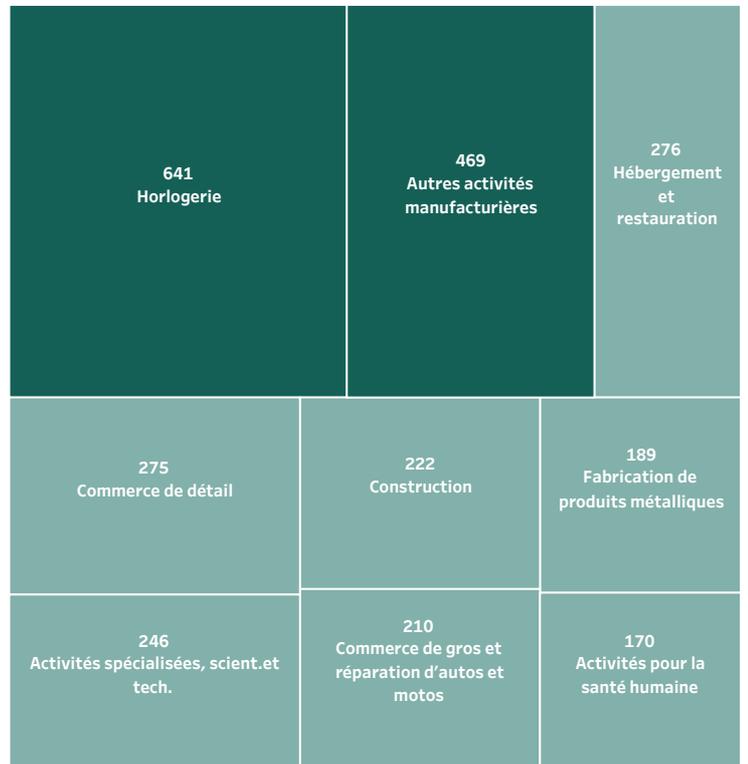
Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs-euses



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

- 1) Nombre de chômeurs-euses inscrit-e-s le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2021 à 2023
- 2) Moins de 25 ans
- 3) De 50 ans à 64 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs-euses d'emploi, chômeurs-euses et non-chômeurs-euses, inscrit-e-s aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à repourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le-la chômeur-euse a travaillé avant son inscription à l'ORP.

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi